

### S'appuyer sur la diversité floristique pour une production de qualité

Le Concours « Prairies et Parcours » a pour objectif de valoriser les savoir-faire des éleveurs qui allient production agricole et préservation de la biodiversité sur leurs prairies naturelles.



### Le territoire – A la confluence de l'Indre et de l'Indrois

La SEPANT et la communauté de Communes Loches Sud Touraine organisent l'édition 2024 sur un territoire comprenant **26 communes des bassins versants de l'Indre amont et de l'Indrois** :

*Azay-sur-Indre, Beaulieu-lès-Loches, Beaumont-Village, Bridoré, Chambourg-sur-Indre, Chanceaux-près-Loches, Chédigny, Chemillé-sur-Indrois, Ferrière-sur-Beaulieu, Genillé, le Liège, Loches, Loché-sur-Indrois, Montrésor, Nouans-les-Fontaines, Orbigny, Perrusson, Reignac-sur-Indre, Saint-Hippolyte, Saint-Jean-Saint-Germain, Saint-Quentin-sur-Indrois, Saint-Senoche, Sennevières, Verneuil sur-Indre, Villedômain, Villeloin-Coulangé*



### Déroulé du concours

Un jury d'experts dans 3 domaines (agronomie, écologie/botanique, faune sauvage) échange avec chaque éleveur et **visite les parcelles de prairies naturelles** candidates afin d'**évaluer leur équilibre agro-écologique**.

Des lauréats sont désignés, puis récompensés lors d'une remise des prix. Les lauréats du territoire pourront participer au concours national, dont la remise des prix s'effectuera au Salon International de l'Agriculture en 2025.



### Pour s'inscrire ?!

Les éleveurs (> 5 UGB) souhaitant inscrire au concours une parcelle de prairie naturelle située sur le territoire peuvent nous contacter **avant le 25 avril** à l'adresse suivante / par téléphone :

→ **Marion Poiré, SEPANT** : [marion.poire@sepant.fr](mailto:marion.poire@sepant.fr) / 09 77 38 61 75

*En 2023, le concours s'est déroulé sur le bassin versant de la Brenne, en partenariat avec le Syndicat de la Brenne. Le lauréat a remporté le 1<sup>er</sup> prix national dans la catégorie fauche au Salon de l'agriculture !*